

# **En Marche !**

en-marche.fr  
@enmarchefr

## **Éléments de réponse** **au questionnaire de l'association CLARA**

*En Marche est un collectif citoyen qui part d'une conviction : les français doivent être au cœur de la vie politique, et non son décor. Ce collectif n'est pas l'addition d'individus, mais le rassemblement de personnes engagées qui partagent un socle de valeurs.*

*Nous préférons l'innovation à tous les conservatismes. Nous refusons de penser qu'il n'y a de salut que dans un retour vers le passé et pensons au contraire que l'avenir de la France nécessite de renouer avec l'idée de progrès.*

*Nous croyons de manière radicale au progrès collectif et à l'émancipation individuelle : la transformation de la société est une nécessité de justice autant que d'efficacité. C'est pourquoi nous pensons qu'il est urgent de transformer notre système économique, social et éducatif de manière profonde, innovante, concertée et transparente.*

### **Sur le don de gamettes...**

*(éléments de réponse aux question 1 à 8 du questionnaire)*

J'ouvrirai le débat.

En France, le déficit de don de gamètes est une réalité. Les conséquences sont déjà visibles pour les couples femmes-hommes ayant recours à une PMA, et se traduisent notamment par des délais d'attente trop longs. L'ouverture de la PMA à toutes les femmes risque de renforcer ce déficit, et posera de nouvelles questions (anonymat, gratuité, etc.).

Les prochaines lois de bioéthiques pourront être l'occasion d'en discuter. La France doit être à la fois une terre d'innovation et à l'avant-garde de la pensée éthique sur ces sujets.

### **Sur la greffe d'uterus...**

*(éléments de réponse aux questions 9 et 10 du questionnaire)*

Beaucoup de sujets sont en train d'être bousculés par les innovations scientifiques. Comme pour le don de gamettes, je souhaite construire le cadre d'un débat apaisé sur ce sujet. Les prochaines lois de bioéthiques pourront être l'occasion d'en discuter.

# **En Marche !**

en-marche.fr  
@enmarchefr

## **Sur la gestation pour autrui...**

*(éléments de réponse aux questions 11 à 14 du questionnaire)*

L'ouverture du mariage et de l'adoption à tous les couples a été une grande avancée du quinquennat - je l'ai toujours défendue - mais elle reste encore insuffisante.

Ne pas ouvrir la PMA aux couples de femmes a été une erreur. Ainsi, en restreignant cette pratique aux seuls couples femmes-hommes stériles, la législation française demeure discriminatoire, alors que d'autres pays européens, comme la Belgique ou l'Espagne, ont ouvert ce droit à tous les couples.

Les femmes célibataires aussi doivent pouvoir recourir à la PMA, alors qu'elles peuvent déjà adopter un enfant et que beaucoup de femmes élèvent aujourd'hui seules leur enfant.

En revanche, je ne suis pas favorable à l'ouverture de la GPA en France.

Je propose que la France initie une convention internationale sur la GPA, sur le modèle de la Convention de La Haye de 1993, afin de lutter contre le trafic d'enfants et de respecter la dignité des femmes. La législation et la mise en œuvre de la GPA revêt en effet différentes réalités selon les pays, et ne sont pas toujours éthiques.

## **Sur les droits des enfants nés par GPA...**

*(éléments de réponse aux questions 14 à 22 du questionnaire)*

Je suis favorable à ce que les enfants nés de GPA à l'étranger soient reconnus juridiquement en France.

Ces dernières années, la France a été plusieurs fois condamnée par la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) pour avoir refusé de transcrire les actes de naissance d'enfants nés de GPA à l'étranger. Elle doit sans plus tarder respecter ces décisions.

Aujourd'hui, les familles sont diverses, traditionnelles, recomposées, monoparentales, homoparentales, et doivent être prises en compte dans leur diversité. Quel que soit leur mode de conception, les enfants issus de ces familles doivent être reconnus juridiquement, mais les personnes qui les élèvent également, même si leur lien n'est pas biologique. Pour des raisons simplement pratiques, les beaux-parents ou coparents doivent pouvoir aller chercher les enfants à l'école ou si un accident survient les conduire à l'hôpital, et ce quelle que soit leur orientation sexuelle ou leur identité de genre.